

PROFIL

L'École française d'Athènes *

Carte d'identité

L'histoire

Fondée en 1846, l'École française d'Athènes vient de fêter son cent cinquantième.

Comme la Casa de Velázquez à Madrid ou l'École française de Rome, l'École a le statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP).

Elle est sous tutelle administrative du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle dépend également de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour l'évaluation de ses activités scientifiques.

Les missions

Conformément au dernier décret du 26 septembre 1985, l'EFA «a pour mission fondamentale la recherche et la formation à la recherche dans toutes les disciplines se rapportant à la Grèce antique et byzantine. Elle a également vocation à s'ouvrir aux divers aspects de la civilisation du monde hellénique ancien, médiéval, moderne et contemporain. Elle assure la diffusion de ses recherches».

«Lieu d'échanges», «elle contribue au développement de la collaboration scientifique entre la France et la Grèce».

Elle dispose de postes de membres statutaires, recrutés par concours pour une durée de un an trois fois renouvelable. Ces membres peuvent être étrangers. Elle accueille également des boursiers et reçoit, chaque année, des chercheurs.

L'École ne comporte pas de structuration en diverses sections scientifiques, comme l'École

française de Rome : la répartition des membres par spécialité se fait en fonction du profil des candidatures.

Le gouvernement

L'École française d'Athènes est dirigée par un directeur assisté d'un conseil scientifique. Elle est administrée par un conseil d'administration.

Les proches collaborateurs du directeur sont : le secrétaire général, également directeur des études ; l'agent comptable, chef des services financiers ; l'adjoint aux publications ; le bibliothécaire et le responsable des études néo-helléniques.

L'EFA en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'EFA disposait de 21 postes métropolitains (dont 9 postes de membres) et 39 postes locaux.

Elle accueille une cinquantaine de boursiers par an dont la moitié environ d'étrangers.

Elle reçoit, en moyenne, 200 chercheurs chaque année.

L'École française d'Athènes a déjà été évaluée par le CNE en 1991. Cette seconde évaluation s'inscrit dans un programme plus vaste du Comité visant à évaluer l'ensemble des écoles et instituts français à caractère scientifique établis dans les pays du pourtour méditerranéen.

L'évaluation de l'EFA a mis en évidence la capacité de cette École à mener une réelle politique d'ouverture et d'adaptation.

Un établissement d'excellence

Un recrutement exigeant

Le nombre peu élevé de candidats (entre 3 et 8 par année pour 2 postes) s'explique par la sélection sévère qu'imposent déjà les exigences du concours.

Le niveau de recrutement est élevé : les membres doivent être titulaires de l'agrégation ou du DEA (ou d'un titre jugé équivalent). Ils soutiennent généralement leur thèse en troisième année d'école.

Les modalités du concours ont changé en 1995, de façon à établir pour tous les candidats des groupes d'épreuves adaptées à leur spécialité.

Un pôle scientifique reconnu

Les études sur la Grèce antique et byzantine représentent l'essentiel des activités de l'EFA. C'est un pôle d'excellence reconnu. L'École travaille sur sept chantiers principaux : Argos, Delos, Delphes, Dikili Tash, Malia, Thasos et Amathonte (Chypre).

L'EFA affirme une double volonté : assurer une permanence sur les chantiers traditionnels et reconnus, mais aussi diversifier les actions en s'engageant sur d'autres chantiers plus légers. Par ailleurs, l'École développe des projets dans la région des Balkans et en Russie.

Les études byzantines se révèlent être un domaine restreint dans lequel l'École remplit sa mission de manière adéquate.

Une volonté d'élargissement

L'École a adopté un nouvel axe dans ses activités scientifiques en s'attachant au développement des études néo-helléniques, sous la responsabilité d'un professeur de nationalité grecque détaché de l'EHESS. En conformité avec les missions qui lui sont statutairement assignées, l'école a un double objectif : d'une part, constituer, en France, un réseau avec les institutions d'enseignement et de recherche, dans le domaine des sciences humaines et sociales ; d'autre part, faire de l'EFA un point de ralliement pour les grecs francophones ou ayant effectué leurs études en France.

A terme, il s'agit d'associer les deux réseaux pour créer une véritable communauté scientifique.

L'élargissement touche aussi les disciplines. Même si l'École française d'Athènes apparaît d'abord comme un institut voué à l'archéologie, elle a su s'ouvrir vers l'histoire.

Enfin, l'EFA entretient de vrais partenariats. Elle est en contact avec les universités françaises et le CNRS. Ses relations avec les partenaires grecs sont bonnes. Sa politique d'ouverture internationale est active.

Des services performants

La bibliothèque

La bibliothèque de l'EFA constitue un remarquable instrument de travail qui s'est beaucoup développé ces dernières années. Le nombre des lecteurs est en constante augmentation. Des travaux d'agrandissement ont commencé à l'automne 1997. Depuis 1994, le responsable de la bibliothèque est un conservateur d'Etat au lieu d'un ancien membre : le passage à l'informatisation, en voie d'achèvement, rendait souhaitable ce changement.

Il est à noter que l'EFA est, jusqu'à présent, le seul des instituts étrangers à Athènes à avoir donné une réponse positive au projet Argos pour une informatisation commune à toutes les bibliothèques des instituts étrangers.

Les acquisitions de livres et de périodiques connaissent un accroissement régulier. Toutefois, il est regrettable qu'un conseil de bibliothèque, souple, n'ait pas été mis en place.

Les services scientifiques

Les services scientifiques (archives, dessin, photographie, restauration et informatique) jouent un rôle important. L'EFA a engagé une politique très dynamique de professionnalisation de certaines tâches et d'informatisation, au service d'une évolution dans les modes de travail. Il s'agit, par l'informatisation, non seulement de rendre accessibles les bases de données nationales et internationales, mais encore de permettre la consultation du patrimoine documentaire constitué par l'EFA.

Les publications

Les publications constituent une part importante des activités de l'École. Elles sont de grande qualité. Néanmoins ce service ne dispose pas de moyens à la hauteur de ses défis.

Il ne peut, actuellement, ni assurer efficacement une fonction de promotion active des publications, ni augmenter la production.

Le programme des publications ne comprend pas un vrai calendrier de parution et la diffusion des ouvrages pose problème.

Quelques difficultés de gestion

Des efforts louables

La direction de l'École a su tenir compte des recommandations que le CNE avait formulées lors de sa précédente évaluation en matière de gestion et de réflexion stratégique. On doit souligner l'attention considérable portée au projet d'établissement.

Une gestion des personnels complexe

L'EFA doit gérer plusieurs statuts de personnels : ceci ne favorise pas la clarté de la gestion. Se juxtaposent la situation des agents en poste à l'étranger, les règles de la fonction publique grecque ainsi que la législation privée. A cette situation déjà complexe s'ajoute la difficulté d'une gestion prévisionnelle qui dépend fondamentalement de l'inflation et de l'évolution de la drachme par rapport au franc. L'enveloppe salariale a du mal à être stabilisée.

Le contrat quadriennal de l'EFA, comme celui des autres établissements français à l'étranger, n'est pas très bien adapté aux exigences de ses missions et ne permet pas, notamment, d'effectuer les investissements indispensables (en particulier les achats de terrains).

Recommandations

Au terme de l'évaluation, il est possible de porter un jugement d'ensemble très positif sur l'institution et sur la manière dont son avenir

est engagé. Avec un dynamisme qu'il faut porter à son crédit, la direction a su mener sans à-coups une politique intelligente dans plusieurs domaines essentiels. Les recommandations du Comité concernent :

Le gouvernement de l'École

Les bonnes relations qu'entretient l'EFA avec ses partenaires grecs permettent des collaborations scientifiques satisfaisantes. Il faut néanmoins veiller à ce que l'École ne soit pas engagée, plus qu'il n'est dans ses moyens, dans l'entretien et la valorisation des sites archéologiques dont elle a la responsabilité. Si l'École est légalement tenue de remettre en état les chantiers, elle ne saurait s'engager trop avant dans leur valorisation sans risquer de compromettre ses programmes de recherches, voire de sortir de ses missions.

La gestion

La gestion de l'EFA apparaît bonne : la formule de gouvernement choisie est pertinente, la gestion des finances saine.

Toutefois, des inquiétudes peuvent être exprimées concernant le contrat signé avec le ministère de tutelle. Ce contrat semble peu adapté sur des points majeurs : les questions de personnel, local notamment, les problèmes d'investissement et d'évolution de la drachme par rapport au franc. On relève également des aléas dans le versement des subventions.

Le recrutement et les obligations des membres

Le concours donne satisfaction. Une adaptation de certaines épreuves pourrait néanmoins se révéler nécessaire si l'on développe les études néo-helléniques.

Il serait important, pour l'image de l'EFA, qu'un membre de nationalité étrangère recruté par le même concours que ses collègues français puisse passer le même nombre d'années à l'École. Les dispositions européennes devraient permettre cette harmonisation.

Concernant les débouchés à l'université, on recommandera une diversification des choix de thèse et donc des filières universitaires suscep-

tibles d'offrir des postes, notamment dans les UFR d'histoire ancienne et de littérature classique.

La politique d'accueil

L'EFA mène une politique active d'accueil en faveur des boursiers, des hôtes et des anciens membres. La plupart des membres sont d'ailleurs d'anciens boursiers. Cette politique, gage d'ouverture et de renouvellement permanent, doit être poursuivie.

Les activités scientifiques

Les programmes de l'EFA traduisent un bon équilibre général des domaines de recherche. Un travail de qualité est mené, en partenariat avec l'État grec.

Dans le secteur des études byzantines, l'EFA joue son rôle de manière adéquate.

Il importe d'encourager un développement maîtrisé des études néo-helléniques. Les chercheurs et universitaires grecs sont, pour leur part, extrêmement favorables à l'ouverture de l'EFA au monde grec moderne et contemporain. Dans ce contexte, la création d'un second poste de membre moderniste apparaît tout à fait souhaitable.

La bibliothèque

Le projet Argos d'informatisation commune des bibliothèques archéologiques d'Athènes a malheureusement rencontré peu d'échos auprès des instituts étrangers. Compte tenu de l'intérêt que présenterait l'établissement d'un fichier

informatisé unique, il conviendrait de solliciter à nouveau la participation des autres instituts.

Les services scientifiques

Le patrimoine ancien (archives de fouilles, plans et dessins, clichés photographiques...) pose des problèmes de conservation et de classement. Il serait utile, en particulier, que les services du patrimoine en France mettent temporairement à la disposition de l'EFA une personne capable de travailler à la conservation des clichés sur plaque de verre.

Les moyens actuels et la politique mise en œuvre permettraient d'envisager des services techniques plus ambitieux et de développer le service de restauration des oeuvres.

Les publications

Le service des publications de l'École demande à être restructuré en vue d'une meilleure répartition des tâches. Il serait alors possible de développer une véritable activité de promotion.

La Casa de Velázquez, l'École française de Rome et l'École française d'Athènes connaissent des problèmes de diffusion de leurs ouvrages. Il leur appartient d'être plus exigeantes à l'égard de leur diffuseur en France et de mieux coordonner leurs actions en ce sens.

La réponse du directeur de l'EFA figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 85

**Ce rapport d'évaluation est consultable
sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié
Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94